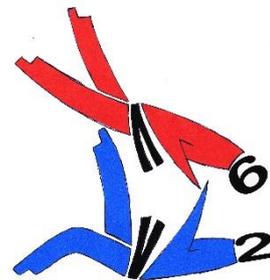




« Agir avec les clubs du Pas-de-Calais »



Fédération Française de Judo Jujitsu et D. A.
Comité du Pas-de-Calais de Judo Ju Jitsu Kendo et D.A.

Président :

Marc DURIEZ

Mail : presidentjudo62@gmail.com
06 89 57 00 82

Jean Louis PRESLIER

Responsable Commission Arbitrage

secrétariat :

Comité du Pas de Calais de Judo

Comité Judo 62

147 Avenue Fleming

62400 BETHUNE

03 21 54 02 27

Mail : judocomite62@orange.fr

Ecole d'arbitrage

2017/2018

Pas de Calais



Responsables de l'école d'arbitrage :

Corinne Vétu (juniors)

JF Delpouve (minimes et cadets)

Autre intervenant :

Nicolas Quéval

Présentation de l'école d'arbitrage du Pas de Calais

L'objectif à long terme est de permettre une formation d'arbitres de qualité en s'appuyant sur des vocations précoces. La représentation de nos meilleurs arbitres dans les compétitions de haut-niveau (Mathieu Bataille, Jean-Louis Preslier, arbitres continentaux ; Corinne Vétu, Geoffrey Miont, arbitres nationaux groupe 1 ; Bruno Dubois, arbitre national groupe 3 ; Laurie-Anne Wocjik, promue arbitre nationale 2017 etc...) pour ne citer qu'eux, constitue un exemple et un moteur pour les jeunes motivés à s'investir dans cette fonction.

L'objectif à plus court terme est d'accompagner nos jeunes pour améliorer leurs connaissances théoriques, mais aussi pratiques dans le domaine de l'arbitrage, et hisser les couleurs du département le plus haut possible dans chaque catégorie d'âge de la coupe de jeunes arbitres.

Pour qui ?

L'école s'adresse à tous les judokas minimes, cadets, juniors, licenciés du département.

Pourquoi ?

- Mieux connaître et appréhender son environnement sportif,
- Développer sa confiance, son sens des responsabilités,
- Préparer sa ceinture noire (1^{er}, 2^{ème} dan).

Quand ?

Des cours théoriques et pratiques les samedis ou dimanches :

- Stage départemental d'arbitrage (début septembre), et 1 journée de stage par vacances scolaires (en moyenne).

Des journées de formation pratique sur compétition :

- le championnat T-sport : 2 journées qualificatives et la finale ;
- les championnats benjamins, minimes et cadets individuels et par équipes : districts, départements, régionaux, en fonction des catégories d'âge et des qualifications.

Attention, pour pouvoir participer à la coupe de jeunes arbitres, il faudra avoir participé au moins à 75% des stages théoriques et à au moins 75% des compétitions auxquelles les candidats ont été convoqués !

Comment ?

Explication du règlement.

Mise en situation pratique par ateliers.

Participation aux tournois et compétitions officielles du département. Formation pratique et mises en situations réelles afin de préparer les jeunes arbitres aux divers examens et coupes, en immersion avec le corps arbitral du département.

Inscription

Par mail par le professeur du judoka auprès de :

JF Delpouve : j.delpouve@laposte.net

ou

Corinne Vétu : vetu-corinne@bbox.fr